

## Un bassin d'orage de 1500 m<sup>3</sup> à Duingt inscrit dans la politique de préservation environnementale du SILA

Le Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA) assure un traitement des eaux usées qui se veut performant et innovant, grâce à un réseau de collecte pensé notamment pour éviter les déversements et garantir la protection de l'environnement. Le développement de ses infrastructures est marqué cette semaine par la finalisation d'un bassin d'orage, réalisé en concertation avec la commune de Duingt, chargé de délester les systèmes d'assainissement par temps de pluie lorsque les débits d'eau à évacuer sont trop importants.

### Le cadre d'une stratégie d'optimisation du système d'assainissement

Après un diagnostic et des études approfondies afin de solutionner les débordements sur le réseau d'eaux usées lors des épisodes prolongés de temps pluvieux sur la rive gauche du Lac d'Annecy, le SILA a lancé en 2019 la construction d'un bassin d'orage enterré à Duingt. Il est opérationnel depuis mi-mars 2021.

Ce bassin de stockage-restitution a vocation à retenir et conserver temporairement les eaux durant les intempéries, avant de les restituer au réseau de collecte au moment de l'accalmie. Il a été pensé de manière à ne pas créer de nuisances pour les riverains.

Ce bassin d'un coût de 1,9 millions d'euros HT (subventionné à hauteur de 750 000 euros par l'Agence de l'eau RMC et 886 200 euros par le Département de Haute Savoie) s'inscrit dans un programme de travaux plus conséquent sur la rive gauche du Lac d'Annecy, en particulier sur la commune de Saint-Jorioz, dans le cadre de la politique de gestion patrimoniale du SILA (voir encart en deuxième page).

La localisation du site correspond à un projet communal de création d'une aire paysagée de stationnement, pour sécuriser pendant la période estivale le parcage des véhicules des usagers de la plage. Une partie est directement implantée sur le bassin d'orage.



© SILA



© SILA

## L'intégration paysagère du bassin d'orage en synergie avec l'aire de stationnement de la commune

La volonté partagée du SILA et de la commune de Duingt était de réaliser des travaux efficaces, sans dénaturer l'espace ni perturber le quotidien des administrés.

Pari réussi. Le passage des visiteurs de la plage à proximité se trouve même davantage sécurisé, grâce à l'aménagement par la municipalité dunoise d'un parking naturel de 90 places en partie sur le bassin, imaginé avec un architecte paysagiste.

Cette aire a été construite à partir d'un savant mélange de pierres et de terre, et s'inscrit dans le cadre de l'engagement « 250 000 arbres » du Grand Annecy, par la plantation d'une végétation généreuse, qui compte 50 arbres fruitiers.

La collaboration des services de la ville et du SILA a permis une optimisation des chantiers parallèles, avec un stockage facilité et une réutilisation d'une partie des matériaux du bassin, dans le but de limiter la circulation de camions sur les routes.



© SILA



© Commune de Duingt

## A propos du SILA

*Le SILA, acteur historique sur le territoire dans le traitement et la préservation de la ressource en eau, est engagé depuis sa création dans une exigence de construction d'infrastructures durables et de qualité. C'est dans ce cadre qu'un schéma général décennal a été élaboré.*

*Il s'agit d'un programme de travaux ambitieux, réalisé après deux années d'études, à partir des recettes issues des redevances des usagers. Pour la période 2022-2031, 34 millions d'euros seraient principalement alloués à la desserte, 25 millions d'euros pour augmenter la capacité de traitement des usines de dépollution et 34 millions d'euros pour la réhabilitation et le renouvellement du patrimoine constitué de près de 1300 kilomètres de collecteurs, 100 stations de pompage et 12 usines de dépollution gérés par le SILA. Au total, 93 millions d'euros seront investis sur 10 ans.*

*La gestion patrimoniale s'inscrit dans une démarche volontariste et responsable. En exemple, le renouvellement des canalisations. Prévues pour durer 100 ans, le taux de changement est actuellement de 0,17% (ce qui équivaut théoriquement à un renouvellement complet dans 500 ans). Sans que cela réponde à un risque ou une défaillance vu le bon état global des équipements installés depuis 1957, le SILA vise une montée en compétence sur le sujet, pour doubler rapidement le pourcentage, diminuer de moitié le temps nécessaire au remplacement complet et agir ainsi pour le bien des générations futures. Un service dédié a été créé en interne dans ce but.*